



**PROJET
PÉDAGOGIQUE**

**PÉRISCOLAIRE
ANCEY-LANTENAY-PASQUES
2025-2026**



Communauté de Communes
Ouche et Montagne

SOMMAIRE

Préambule	3
Descriptif de l'accueil	4
Présentation des objectifs éducatifs	8
Présentation des objectifs pédagogiques	9
Présentation du projet de fonctionnement	11
Présentation de l'équipe et du rôle de chacun	17
Projets d'animation	18
Evaluation	19
Conclusion	20

PRÉAMBULE

L'accueil périscolaire d'Ancey-Lantenay-Pasques est un lieu d'accueil de loisirs qui fait l'objet d'une déclaration au Service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des sports.

Il est géré par la Communauté de Communes Ouche et Montagne, dont le siège social est situé 5, place de la poste, à Pont-de-Pany, commune de Sainte-Marie-sur-Ouche, dans le cadre d'actions inscrites dans la Convention Territoriale Globale, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

La CCOM regroupe 8 accueils périscolaires : Ancey-Lantenay-Pasques, Blaisy-Bas, Fleurey-sur-Ouche, Gisse-sur-Ouche, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sombernon et Velars-sur-Ouche.

Outre les responsables de sites, les principaux référents du service Enfance Jeunesse sont :

- Mr LALEVEE, vice-président en charge de l'action sociale
- Mme CUENOT, directrice du pôle action sociale
- Mme BERTOLOTTI, Coordinatrice enfance jeunesse
- Mme LARGY, coordinatrice pédagogique.

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Type d'accueil

Le site d'Ancey-Lantenay-Pasques est un accueil périscolaire matin, midi et soir. Sur le temps de la pause méridienne, l'encadrement est assuré par 4 animatrices et le responsable du site M. LACOSTE-VAXELAIRE Vivien, présent le mardi et le vendredi. Un agent de service et d'entretien assure le bon déroulement du service. Le public accueilli est occasionnel ou régulier selon les besoins et le taux d'encadrement.

Le directeur de l'accueil est M. LACOSTE-VAXELAIRE Vivien, joignable au 06 24 53 00 05 ou au 03 80 35 75 25, et par mail : peri.alp@ouche-montagne.fr.

Durée et lieu de l'accueil

L'accueil est situé rue Carré à Ancey.

Il est ouvert des lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h30 à 8h45
- La pause méridienne de 11h40 à 13h40
- Le soir de 16h40 à 18h45

L'accueil est fermé pendant les vacances scolaires.

Aménagement de l'accueil

Nous disposons :

- D'un réfectoire situé au rez-de-chaussée
- D'un sanitaire handicapé au rez-de-chaussée et un sanitaire au 1er étage avec lavabo.
- D'une cuisine
- De 2 salles d'activités aménagées situées au 1er étage
- D'un espace de direction situé au 2ème étage
- D'un espace de remise situé au 2ème étage avec un ordinateur à disposition des animateurs
- De 1 cours non fermée et 1 cour sécurisée. La première se situe juste en face de la restauration et est équipée d'un panier de basket et d'un terrain stabilisé. La seconde se situe à 50m de la restauration et est équipée de cages de foot, de barres et de deux tourniquets.
- De deux préaux. Un grand (environ 100 m²) situé dans la deuxième cour et un deuxième plus petit (environ 50m²) situé à côté de l'école (rue d'Amont).

Présentation du public

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire, dont l'âge varie entre 2ans ½ et 11 ans. Ainsi, le public accueilli présente des caractéristiques différentes, qu'il est important de rappeler :

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 3-6 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX <ul style="list-style-type: none">● Découverte de son corps, de l'espace (maison, école, accueil périscolaire)● Besoin de mouvement (l'enfant découvre l'usage de ses membres)● Besoin de repos et de calme● Besoin de repères (horaires de repas, sieste, qui est qui, doudou)● Découverte de tous les champs d'émotions pour se tester et se construire (joie, tristesse...)	Explorer, toucher, mimer, mélanger, patouiller Age du pourquoi Aime changer, variété des activités
SOCIAUX <ul style="list-style-type: none">● Découverte des autres, du monde extérieur (hors contexte familial)● Socialisation par l'école, l'accueil périscolaire● Respect des lieux, des autres, des règles● Besoin d'autonomie dans la vie quotidienne (besoin d'aller au WC tout seul, s'habiller tout seul, essayer de couper sa viande tout seul)● Besoin de se sentir grand	Agit et joue seul pour se situer, participer aux jeux organisés Joue seul même à travers des jeux de petits groupes Sens de la propriété Attirance pour les jeux concrets Gros mots
PSYCHOLOGIQUES <ul style="list-style-type: none">● Découverte de son sexe et de l'existence de l'autre● Identification, imitation	Imitation des adultes pour se construire Parler, communiquer, bavardages incessants

<ul style="list-style-type: none"> ● Valeur des signes (gros yeux, doigt levé, bras tendu) ● Notion de morale et de justice implacable 	<p>Maîtrise des sentiments (j'aime, je n'aime pas)</p> <p>Connaissance du bien et du mal, du permis, du défendu</p>
--	---

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 7-10 ans

BESOINS	INTERETS
<p>VITAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maîtrise du corps ● Maîtrise de l'esprit ● Besoin de mouvement ● Besoin de calme et de repos ● Besoin de sécurité ● Besoin d'insécurité, de danger 	<p>Explorer</p> <p>Manipuler</p> <p>Coordonner</p> <p>Rêver</p> <p>Mémoriser</p> <p>Perfectionner ses aptitudes</p>
<p>SOCIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Vie sociale (école, groupe) ● Socialisation ● Besoin d'autonomie 	<p>Faire pour les autres, aider</p> <p>Sens des responsabilités</p> <p>Importance grandissante du groupe</p> <p>Intérêt pour l'environnement</p>
<p>PSYCHOLOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● découverte de l'autre, du monde 	<p>Recherche des autres, référence aux adultes qu'il connaît</p> <p>Découverte de la vie, de la mort</p>
<p>VALEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui aux valeurs des adultes ● Obéissance (mais aussi braver l'interdit) 	<p>Etablir des règles du jeu, intériorisation</p> <p>Essaie de se donner une morale</p> <p>Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples, faire le cancre)</p>

La CCOM et l'équipe d'animation s'assurent de rester en lien étroit avec les familles d'enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion dans la structure et de permettre leur accueil dans les meilleures conditions possible.

Les moyens de l'accueil

Humains

L'accueil dispose de 4 animatrices et d'un directeur diplômé afin de répondre aux normes d'encadrement de la SDJES et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le directeur est présent tous les mardis et vendredis et en son absence, l'animatrice référente est son relais.

Un agent de service et d'entretien vient compléter l'équipe et participer au bon fonctionnement de l'accueil.

Financiers

Tous les accueils de la CCOM disposent d'un budget annuel, qui comporte notamment les dépenses liées au matériel pédagogique ou au petit équipement, afin de permettre aux animateurs de proposer des activités diversifiées aux enfants voulant y participer.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Pour la période 2022-2026, la Communauté de Communes a mis en place un Projet Educatif Territorial (PEDT), dans lequel sont définis les 5 axes suivants :

- Répondre aux besoins éducatifs
- Articulation avec les projets d'école du territoire
- Adaptation aux différentes tranches d'âge
- Inclusion des enfants à besoins spécifiques
- Place des acteurs

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pour répondre aux objectifs éducatifs de la CCOM, l'équipe périscolaire d'Ancey-Lantenay-Pasques a défini des objectifs pédagogiques pour l'année 2025/2026. Ceux-ci sont répartis entre les temps périscolaire (matin, pause méridienne et soir).

Ils sont également articulés en lien avec les projets d'école des maternelles et élémentaires.

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens
Répondre aux besoins éducatifs	Permettre aux enfants de développer leurs capacités physiques et cognitives	Favoriser des activités spécifiques	Proposer des animations scientifiques, d'expression corporelle, ... Proposer des actions innovantes
	Coordonner des temps d'échange et de débat	Mettre en place des temps de discussion	Mettre en place des temps de discussion
	Encourager la curiosité de l'enfant à travers des activités ludiques	Eveiller les enfants aux animations numériques	Initier aux activités de photo montage, stop motion, radio podcast.
Articulation avec les projets d'école du territoire	Développer le lien avec les acteurs éducatifs	Participer à la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant. Favoriser la cohérence des pratiques éducatives à travers des actions concertées. Co-construire des projets éducatifs communs.	Rencontres régulières avec l'équipe éducative. Participation conjointe à des événements (fête d'école, fête périscolaire, ...)
Adaptation aux différentes tranches d'âge	Respecter le rythme de l'enfant	Faciliter la découverte d'activités variées et adaptées Respecter les besoins et envies de chacun	Proposer des activités diversifiées en autonomie sur les différents temps d'accueil. Aménager des temps libres

Inclusion des enfants à besoins spécifiques	Développer la notion de « vivre ensemble »	Favoriser la bienveillance, l'empathie, l'écoute de l'autre, le respect et la solidarité	Encourager l'entraide et la coopération. En proposant des activités et jeux collectifs et coopératifs
Place des acteurs	Découverte de la France et son patrimoine.	Proposer des animations autour de la France et son patrimoine	Proposer des animations autour de la France et de son patrimoine.
	Eveiller les enfants à la connaissance des produits locaux	Valoriser autrement les produits culinaires	Valoriser autrement les produits culinaires locaux.

PRÉSENTATION DU PROJET DE FONCTIONNEMENT

Organisation de la vie quotidienne de l'accueil : présentation d'une journée type

Sur tous les temps de la journée, l'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, de l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société ou d'une activité.

Les activités seront en lien avec le thème proposé et le projet pédagogique. Un planning d'animation sera mis en place par l'équipe d'animation, mais celui-ci pourra varier suivant les envies des enfants.

Les activités dominantes sont :

- Activités manuelles /création
- Activités extérieures sportives et ludiques
- Activités de découverte / scientifique
- Animation /fête à l'attention des familles
- Grands jeux

Les activités proposées doivent disposer d'objectifs à atteindre pour l'animateur et l'enfant. Les règles de conduites et de sécurité sont clairement définies à chaque séance. L'animateur devra pleinement participer à l'activité proposée. Les activités sont mixtes. Les groupes d'enfants varient selon l'effectif, l'âge et le taux d'encadrement.

Les temps d'accueil matin et soir permettent d'opérer la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL

Il s'agit de temps importants qui permettent de répondre à certains besoins des enfants.

L'accueil du matin permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et de commencer sa journée d'école en douceur. C'est un lien entre la maison et l'école. Il a le choix entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, effectuer une activité manuelle ou artistique proposée par un animateur ou de se reposer....

C'est un temps favorable à un accueil individualisé. L'animateur se montre disponible et à l'écoute de chaque enfant et ses parents. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société.

Le repas est un moment de convivialité où les enfants sont invités à prendre une part active. Ils participent au service et au débarrassage avec l'aide ou l'accompagnement de l'équipe d'animation. C'est aussi l'occasion d'acquérir de bonnes pratiques d'hygiène (lavage de main, etc.) et de santé (se familiariser au principe de l'équilibre alimentaire). Les enfants se voient proposer de goûter aux différents plats sans y être forcés. L'objectif étant de permettre la découverte de nouvelles saveurs en respectant les choix de chacun.

L'accueil du soir permet une transition entre l'école et le retour à la maison. Les enfants sont réunis afin de prendre le goûter. C'est un moment convivial où chacun peut s'exprimer, dans le respect de soi même et des autres. Les animateurs proposent ensuite des activités en lien avec le projet d'animation, que les enfants peuvent suivre ou non. Ils peuvent préférer se reposer en attendant leurs parents.

UNE JOURNÉE TYPE

- 7h30 / 9h00 : accueil échelonné des enfants avec des activités autonomes et encadrées.
- 8h30 : départ de tous les enfants pour l'école d'Ancey et pour la prise du transport scolaire pour les écoles de Lantenay et Pasques.
- 11h40/12h20 : accueil des enfants de l'école d'Ancey et activités jusqu'à 12h40.
- Accueil des maternelles avec nettoyage des mains et passage à table jusqu'à 12h40 environ.
- 12h20/12h40 : récupération des enfants des écoles de Pasques, et avec les enfants de l'école d'Ancey activités puis nettoyage des mains et passage à table.
- 12h40/13h15 : les maternelles sont en activités. Avec un temps de lecture d'une histoire après le repas.
- 13h15 : départ au bus pour les maternelles.
- 13h35 : départ au bus pour les enfants de l'école de Pasques et arrivée en classe pour les enfants de l'école d'Ancey.
- 16h40/18H45 : accueil des enfants, avec goûter en commun puis activités sur le thème choisi avec les animateurs ou jeux libres. Départ échelonné des enfants.

Règles de vie

Un règlement intérieur est établi par la CCOM et s'applique sur tous les accueils.

Les principes de vie en collectivité sont régulièrement rappelés aux enfants au cours des temps de repas, d'activités ou de jeux libres.

Dès la rentrée, les enfants établissent des règles de vie avec l'aide des animateurs (ce qu'on peut faire ou ne pas faire).

Les enfants :

- Respectent les enfants (adultes et enfants) et les biens
- ont la possibilité de « ne rien faire » ou de participer à une animation
- donnent leur avis et formulent des attentes

Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation sera organisé avant la fin de l'année civile sur le temps de la pause méridienne. (PPMS Intrusion et incendie avec l'aide de la gendarmerie).

Lors des déplacements, chaque animateur est muni d'un gilet jaune avec une bande réfléchissante et encadre le groupe dans le respect de la législation en vigueur (un à l'avant, un à l'arrière et éventuellement un sur les côtés si la longueur du convoi le nécessite).

Dès lors qu'ils quittent la structure, les animateurs doivent obligatoirement disposer avec eux de :

- La liste des enfants,
- Les fiches enfants correspondantes (fiches sanitaires et coordonnées des responsables légaux),
- Un moyen pour joindre la structure et être joignable,
- Une trousse de secours composée de :
 - Registre de soins et stylo
 - Gel main sans eau (uniquement à l'usage des adultes)
 - Paire de ciseaux
 - Gants à usage unique sans latex
 - Sac poubelle pour les déchets (ne pas mettre les déchets dans la trousse après les soins)
 - Couverture isotherme
 - Thermomètre médical
 - Pince à épiler
 - Assortiment de pansements stériles de différentes tailles
 - Ruban adhésif hypoallergénique
 - Flacons antiseptiques mono dose incolore ou lingettes antiseptiques

- Mini doses de sérum physiologique pour nez, oreilles, bouche
- Compresses stériles individuelles
- Bandes de gaz élastiques de différentes tailles

PROCÉDURES DE SOINS ET PREMIERS SECOURS

Tout acte de soin effectué sur un enfant devra être notifié dans le registre d'infirmierie.

Plaie simple (Eraflure, écorchure superficielle, coupure, petite surface et saigne peu)

- Enfiler des gants
- Nettoyer la plaie à l'eau
- Désinfecter avec l'antiseptique et une compresse
- Mettre un pansement si nécessaire

Plaie grave (Plaie profonde, avec un corps étranger, ou près d'un orifice naturel).
Appeler le 15 ou le 112

Ampoule

- Nettoyer et protéger comme une plaie simple
- Ne pas percer

Saignement de nez

- Asseoir l'enfant,
- Incliner la tête légèrement vers l'avant
- Comprimer la narine qui saigne avec le pouce ou l'index pendant au moins 3 minutes

Brûlure simple (Surface inférieure à la moitié de la paume de la main de l'enfant)

Règle des 15 : Faire ruisseler de l'eau à 15° (eau froide du robinet) à 15 cm au-dessus de la plaie pendant 10 minutes.

Piqûre d'abeille, de guêpe

- L'abeille laisse le dard : à retirer avec une pince à écharde,
- Appliquer sur la piqûre des compresses chaudes,
- Vérifier que l'enfant n'est pas allergique à ce genre de piqûres.

Sécurité solaire

- Porter une casquette, et des lunettes
- Eviter le soleil de midi (entre 12h00 et 16h00) et les expositions prolongées
- Mettre de la crème solaire (ne pas oublier d'en remettre après les baignades)
- Boire régulièrement de l'eau
- Ne pas asperger les enfants avec de l'eau froide afin d'éviter les chocs thermiques

Coups de chaleur, insolation

(Signes : maux de tête, grande fatigue, soif intense, vertiges et nausées possibles, fièvre)

- Faire asseoir à l'ombre.
- Mettre l'enfant à l'aise (desserrer ses vêtements avec son consentement).
- Par petites gorgées, donner de l'eau.

Déshydratation

Pour les éviter, faire boire souvent et à petites gorgées de l'eau pas trop froide. Lorsqu'un enfant dit qu'il a soif, il a déjà perdu 20% de ses capacités physiques.

Mal au ventre

- Trouver la cause en dialoguant : diarrhée, constipation, stress, envie de voir ses parents, ...
- Proposer à l'enfant de se reposer

Dans tous les cas, le cahier d'infirmierie doit être rempli en étant le plus précis possible (nom de l'enfant, date, heure, cause, soin apporté ...), et le directeur de l'accueil doit être averti de tous les soins effectués.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Quelle que soit sa gravité, 3 règles sont à retenir :

Protéger (soi-même, le(s) blessé(s) ou malade(s), les tiers). Le blessé doit être isolé et rassuré, le reste du groupe gardé en toute sécurité. Avant tout, parler à l'enfant, le rassurer.

Alerter


En fonction de la situation, prévenir les secours en précisant :

- Nature du problème et risques encourus
- Localisation précise
- Nombre de personnes
- Gravité de l'état du ou des blessé(s)
- Numéro du téléphone d'appel

Secourir

LES MÉDICAMENTS

Le personnel de l'accueil périscolaire ne peut donner un médicament à un enfant qu'avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable de l'enfant. Tout traitement administré à un enfant sera notifié dans le registre d'infirmierie.



La liste des enfants bénéficiant d'un PAI ou souffrant d'une allergie est affichée dans le bureau du directeur, dans le réfectoire, dans le coin animateur et dans le classeur « fiches enfants ». En cas de PAI, le protocole est expliqué à l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit en mesure de réagir.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU RÔLE DE CHACUN

Composition de l'équipe

Le taux d'encadrement minimum pendant les temps d'accueil périscolaires disposant d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) est de :

- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

Afin de répondre à ces normes et accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour le périscolaire, l'équipe est composée de :

Nom et prénom	Qualification	Fonction
Vivien LACOSTE-VAXELAIRE	BPJEPS LTP	Directeur de l'accueil
Maelle GOUTHERAUD	BPJEPS en cours	Animatrice Référente
Axelle ROZE	BAFA en cours	Animatrice Matin, Midi et soir
Juliette JARDEAUX		Animatrice Midi et soir
Aurélie PIERRON		Agent technique

Fonctionnement

Des réunions de préparation des projets d'animation et plannings d'activités auront lieu tout au long de l'année scolaire. Elles permettront de décliner les thèmes, les activités dominantes et les interventions éventuelles.

D'autres réunions auront lieu pendant l'année scolaire et permettront de rester en cohérence avec le projet pédagogique.

Le responsable pourra rajouter des réunions si cela s'avère nécessaire pour une bonne organisation au sein de l'équipe.

PROJETS D'ANIMATION

Thème 1^{ère} période : Le péri au Mexa'Unis

- Activités autour des Etats-Unis et du Mexique.
- Semaine du goût avec repas Mexicain le jeudi 18 septembre
- Visite viticulteur, écrasement de raisin à l'ancienne
- Halloween
- Fête de la montgolfière

Thème 2^{ème} période : Le royaume de l'éléphant sauteur

- Activités autour de la Thaïlande et de l'Australie
- Création de lanterne (fête de la lanterne)
- Croziflette/Tartiflette

Thème 3^{ème} période : De la crêpe au carnaval

- Activités autour de la France et du Brésil
- Raclette
- Relais de la crêpe
- Origami
- Danse colorée
- Bracelet brésilien

Thème 4^{ème} période : La neige au soleil levant

- Activités autour de la Norvège et du Japon
- Eventail
- Peinture boréale
- Les Drakkars et les Vikings
- Conte nordique
- Sushi en pâte fimo

Thème 5^{ème} période : un seau dans le sable

- Activités autour des pays d'Afrique
- Découverte des Comores (langue, culture...)
- Chant
- Dégustation sensorielle
- Le mime des animaux

ÉVALUATION

Evaluation des activités

Afin de mesurer l'impact des actions menées et la qualité du service proposé, il est indispensable d'évaluer les actions, les personnes qui les mènent et les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

- **Par les enfants :** Lors de temps de paroles, les enfants ont la possibilité de s'exprimer quant aux activités et au fonctionnement qui leurs sont proposés. Les animateurs recueillent également leurs avis de manière plus informelle au cours et à la fin des animations qu'ils proposent.
- **Par l'équipe :** En s'appuyant sur les outils d'évaluation et lors des réunions, l'équipe d'animation dresse un bilan des activités, qui lui permet d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la « fiche projet » sont atteints, et de juger la pertinence des choix d'activités et de fonctionnement pour atteindre ces objectifs.

Evaluation des animateurs

Les agents bénéficient de deux types d'évaluation au cours de l'année :

- **Une évaluation formative**, que leur responsable établit au quotidien ou lors de réunion avec l'agent. Il s'agit là d'échanger sur les pratiques de l'agent et de l'aider à effectuer les ajustements nécessaires à sa pratique afin qu'il évolue au mieux dans ses fonctions.
- **Une évaluation sommative**, qui a pour but d'évaluer les savoir-faire, les savoir être et la capacité à prendre en compte les remarques effectuées durant l'évaluation formative. Ainsi, l'évaluation sommative a lieu au cours d'un entretien annuel courant janvier, qui permet de faire un point sur les points fort et les points à améliorer du travail de l'agent, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation, ainsi que de fixer des objectifs pour l'année suivante.

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique est indispensable pour améliorer les pratiques. Ainsi, nous fixons dans chaque « fiche d'activité » des critères d'évaluations qui nous servent à mesurer la réalisation des objectifs du projet pédagogique et permettront de penser leur possible adaptation. Chaque trimestre une évaluation complète est réalisée.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune des acteurs du service périscolaire. Il sert donc de contrat moral à tous les adultes encadrants au sein des huit accueils périscolaires de la CCOM.

Il est aussi le reflet des envies et intentions pédagogiques de l'équipe pour l'accueil d'Ancey-Lantenay-Pasques, qui s'appuie sur des réalités de terrain et les caractéristiques du public accueilli.

Des évolutions pourront être effectuées à ce projet au cours de l'année si nécessaire.